



Formulaire d'inscription

Destination : The Mishnock Barn et Boston 14-15-16 novembre 2014

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code Postal : _____

Adresse électronique : _____

Téléphone : Domicile : (____) _____

Chambre :

Double Triple Quadruple

2^e _____
(Inscrire le nom du co-chambreur)

3^e _____
(Inscrire le nom du co-chambreur)

4^e _____
(Inscrire le nom du co-chambreur)



La façon de s'inscrire est de remplir le formulaire et de payer la totalité du coût demandé. Vous pouvez payer par deux paiements, un premier chèque au montant de 100.00\$ et non remboursable au moment de l'inscription et un deuxième chèque post daté pour le 7 octobre 2014 et vous serez inscrit.

Les sièges dans l'autobus sont attribués par ordre de paiement (incluant les deux chèques). Le(s) chèque(s) doivent être fait à l'ordre : CLUB SOCIAL VOYAGE. Et le faire parvenir dans l'enveloppe ci-inclus. Nous vous retournerons une confirmation écrite ainsi que votre billet d'embarquement.

Signature du responsable de la chambre : _____ Date : _____



Consignes de base pour nos voyages

1. Le départ s'effectue à l'Agence de Voyages au 636 Boul. Manseau, Joliette.
2. Il faut être âgé de 21 ans et plus (l'âge légal de la majorité au États-unis).
3. Si entre 18 et 21 ans l'accès au bar et au casino sont interdits, le Club Voyage ne sera pas responsable des contrevenants ni des amendes qui s'en suivent ou si vous êtes emprisonnez. Vous serez laisser à vous même car pour les autres le voyage continu.
4. Frontière canado-américaine, **Passeport obligatoire**, les États-Unis exigent maintenant un passeport pour tous les passagers qui arrivent par voie aérienne, maritime ou terrestre, du Canada, du Mexique, des Bahamas et des Antilles. Et à partir du 1er juin 2009, tous les voyageurs entrant aux États-Unis, que ce soit par voie aérienne, maritime ou terrestre, devront présenter **un passeport valide aux douanes**.
5. Nous ne sommes pas responsables pour les objets perdus ou volés durant votre séjour.
6. Il n'y aura aucun remboursement si vous êtes refusé aux douanes et vous devrez revenir par vos propres moyens car pour les autres le voyage continu.
7. Par respect pour le groupe, aucun délai ne sera toléré pour le départ, autant de Joliette que pour le départ de la ville que nous venons tout juste de visiter. Tout au long du voyage, il demeure votre responsabilité de suivre les guides afin de vous assurer de suivre le programme car nous n'attendons pas les retardataires.
8. Il est de mise de prévoir tout au moins, en cas de pluie un parapluie, un imperméable, des chaussures de pluie. (les marches se font beau temps mauvais temps et il est libre à vous de les faire).
9. Il est interdit, et ce partout dans le monde, de photographier autant les bases militaires que les soldats etc. ...
10. Attention aussi, tous les fruits et légumes non consignés US, vous seront confisqués à la frontière américaine et passible d'amendes importantes (de 300.00\$).
11. Étant donné que nous ne sommes pas responsables des accidents alors il est fortement recommandé de se prévaloir d'une assurance voyage et annulation en cas de maladie avant le départ.
12. Le stationnement de votre auto au moment du départ est de votre entière responsabilité et ne sera pas remboursé
13. Un autocar sans fumeur et alcool. Au Québec la consommation d'alcool est interdite à quiconque dans tout véhicule routier, incluant l'autobus, aux termes de l'article 443 du code de la sécurité routière; les occupants, incluant le conducteur, sont passibles d'amendes importantes pour contravention à tel article. (de 200.00\$ à 300.00\$). En conséquence, vous acceptez l'entière responsabilité pouvant résulter d'une telle infraction.
14. Comprenez que nous ne sommes pas une agence de voyage et que cette activité demande beaucoup d'heures de préparation.
15. Pour toute information additionnelle communiquer avec nous. Stéphane 450-898-5720 ou Sylvie 450-898-2157